CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE

Groupement des assureurs automobiles

Version anglaise ?
Si l'autre conducteur a en main un Constat amiable du GAA rédigé en anglais, vous pouvez suivre la traduction de rubrique en rubrique puisque les deux versions sont identiques.

Accident sans tiers ?
Vous pouvez utiliser le Constat amiable pour rapporter les faits lors d'un accident sans autre automobiliste : capotage du véhicule, vol, vandalisme ou incendie.

© Groupement des assureurs automobiles 2011

Pour plus d'informations :
www.infoassurance.ca

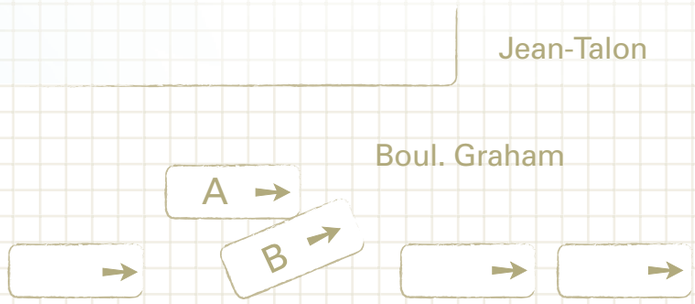

Toute reproduction de ce document est interdite sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du Groupement des assureurs automobiles.

> QUE FAIRE en cas d'accident ?

Si quelqu'un est blessé, même légèrement :

1. Appelez d'abord les services d'urgence.
2. Remplissez ensuite un Constat amiable.

S'il n'y a que des dommages matériels :

1. Sortez les trois documents suivants : permis de conduire, certificat d'immatriculation et attestation d'assurance.
2. Remplissez soigneusement un seul et même Constat amiable.

> APRÈS l'accident

Avisez ***sans délai*** votre assureur ou votre courtier.

Ne modifiez en aucun cas le Constat une fois signé. Faites-le parvenir à votre assureur ou à votre courtier le plus rapidement possible après l'accident.

Conservez une copie du Constat amiable dûment rempli et signé pendant au moins six ans après l'accident.

Dès réception d'un nouveau Constat amiable, placez-le dans la boîte à gants.

> COMMENT REMPLIR le Constat amiable

1. Utilisez un seul Constat amiable pour deux véhicules en cause (deux Constats pour trois véhicules, etc.) Utilisez un stylo à bille et pressez, le double sera plus lisible.
2. Copiez soigneusement l'information qui se trouve sur le permis de conduire, le certificat d'immatriculation et l'attestation d'assurance.
3. S'il y a des témoins, indiquez leur nom et adresse au point 5 du Constat.
4. Signez le Constat. Chaque conducteur doit en conserver un exemplaire.

Si l'autre conducteur refuse de remplir un Constat ou de le signer, une fois rempli, remplissez quand même le vôtre.

Les parties impliquées dans l'accident doivent chacune avoir en main une copie exacte du formulaire dûment rempli.

N'oubliez pas de faire un croquis de l'accident et de décrire les dommages matériels apparents.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Assurances générales inc.

182 086 (2014-05)

Copie client

CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE

Groupement des assureurs automobiles

Simple constat d'accident, le présent document **ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité.** Il sert uniquement à identifier les parties en cause en vue d'accélérer le règlement. Il devrait être signé par les deux conducteurs pour tout accident survenu au Québec. **Si quelqu'un est blessé, même légèrement, appelez les services d'urgence.**

Il est de votre obligation d'informer votre assureur ou votre courtier de tout accident dans lequel vous êtes impliqué.

1. *Date de l'accident* *Heure*

2. *Lieu de l'accident*

3. *Blessé (même légèrement)* ☐ *OUI* ☐ *NON*

4. *Dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B* ☐ *OUI* ☐ *NON*
Si OUI, précisez :

5. *Témoins: nom, adresse et téléphone. Précisez s'il s'agit d'un passager du véhicule A ou B.*

VÉHICULE A

Permis de conduire ☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐ – ☐☐

Entrée en vigueur | Expiration

Nom | Prénom

Adresse | Tél. domicile

Ville | Code Postal | Tél. travail

Courriel | Tél. cellulaire

Certificat d'immatriculation ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
N° dossier

Propriétaire (si le conducteur n'est pas le propriétaire)

Adresse | Ville

Code postal | Tél. domicile | Tél. travail

Marque du véhicule | Année

No d'identification du véhicule (série)

N° de plaque | Entrée en vigueur

Attestation d'assurance _____
Compagnie d'assurance

N° de police | Entrée en vigueur

Nom de l'assuré | Prénom de l'assuré

Adresse | Ville

Agent/Courtier | Tél.

VÉHICULE B

Permis de conduire ☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐ – ☐☐

Entrée en vigueur | Expiration

Nom | Prénom

Adresse | Tél. domicile

Ville | Code Postal | Tél. travail

Courriel | Tél. cellulaire

Certificat d'immatriculation ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
N° dossier

Propriétaire (si le conducteur n'est pas le propriétaire)

Adresse | Ville

Code postal | Tél. domicile | Tél. travail

Marque du véhicule | Année

No d'identification du véhicule (série)

N° de plaque | Entrée en vigueur

Attestation d'assurance _____
Compagnie d'assurance

N° de police | Entrée en vigueur

Nom de l'assuré | Prénom de l'assuré

Adresse | Ville

Agent/Courtier | Tél.

Description des dommages et commentaires
Indiquez avec une flèche le point d'impact initial

Remorquage du véhicule A ☐ OUI ☐ NON

Croquis de l'accident

Tracez les voies, indiquez la direction des véhicules A et B, leur position au moment de l'impact, les signaux routiers, le nom des rues ou des routes

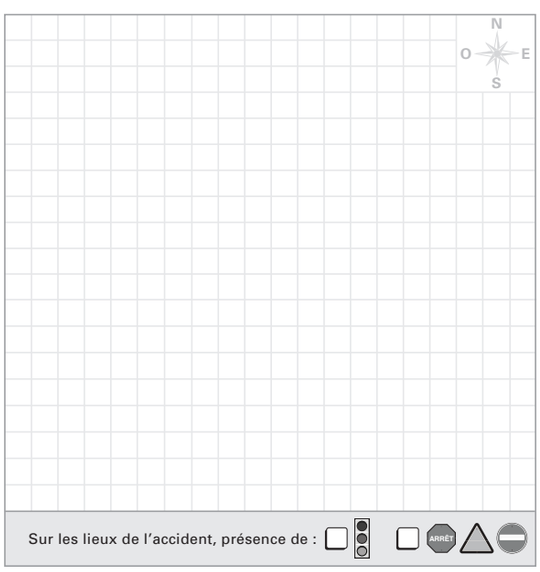

Description des dommages et commentaires
Indiquez avec une flèche le point d'impact initial

Remorquage du véhicule B ☐ OUI ☐ NON

Signature du conducteur A

Signature du conducteur B

Ne rien modifier au Constat après la signature par les deux conducteurs et la séparation des exemplaires. Conservez une copie du Constat amiable dûment rempli et signé pendant au moins six ans après l'accident.
TOUTE REPRODUCTION DE CE DOCUMENT EST INTERDITE SANS AVOIR OBTENU, AU PRÉALABLE, L'AUTORISATION DU GROUPEMENT DES ASSUREURS AUTOMOBILES.

2014-05

Copie tiers

CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE

Groupement des assureurs automobiles

Simple constat d'accident, le présent document **ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité.** Il sert uniquement à identifier les parties en cause en vue d'accélérer le règlement. Il devrait être signé par les deux conducteurs pour tout accident survenu au Québec. **Si quelqu'un est blessé, même légèrement, appelez les services d'urgence.**

Il est de votre obligation d'informer votre assureur ou votre courtier de tout accident dans lequel vous êtes impliqué.

1. *Date de l'accident* *Heure*

2. *Lieu de l'accident*

3. *Blessé (même légèrement)* ☐ *OUI* ☐ *NON*

4. *Dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B* ☐ *OUI* ☐ *NON*
Si OUI, précisez :

5. *Témoins: nom, adresse et téléphone. Précisez s'il s'agit d'un passager du véhicule A ou B.*

VÉHICULE A

Permis de conduire ☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐ – ☐☐

Entrée en vigueur | Expiration

Nom | Prénom

Adresse | Tél. domicile

Ville | Code Postal | Tél. travail

Courriel | Tél. cellulaire

Certificat d'immatriculation ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
N° dossier

Propriétaire (si le conducteur n'est pas le propriétaire)

Adresse | Ville

Code postal | Tél. domicile | Tél. travail

Marque du véhicule | Année

No d'identification du véhicule (série)

N° de plaque | Entrée en vigueur

Attestation d'assurance _____
Compagnie d'assurance

N° de police | Entrée en vigueur

Nom de l'assuré | Prénom de l'assuré

Adresse | Ville

Agent/Courtier | Tél.

VÉHICULE B

Permis de conduire ☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐ – ☐☐

Entrée en vigueur | Expiration

Nom | Prénom

Adresse | Tél. domicile

Ville | Code Postal | Tél. travail

Courriel | Tél. cellulaire

Certificat d'immatriculation ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
N° dossier

Propriétaire (si le conducteur n'est pas le propriétaire)

Adresse | Ville

Code postal | Tél. domicile | Tél. travail

Marque du véhicule | Année

No d'identification du véhicule (série)

N° de plaque | Entrée en vigueur

Attestation d'assurance _____
Compagnie d'assurance

N° de police | Entrée en vigueur

Nom de l'assuré | Prénom de l'assuré

Adresse | Ville

Agent/Courtier | Tél.

Description des dommages et commentaires
Indiquez avec une flèche le point d'impact initial

Remorquage du véhicule A ☐ OUI ☐ NON

Croquis de l'accident

Tracez les voies, indiquez la direction des véhicules A et B, leur position au moment de l'impact, les signaux routiers, le nom des rues ou des routes

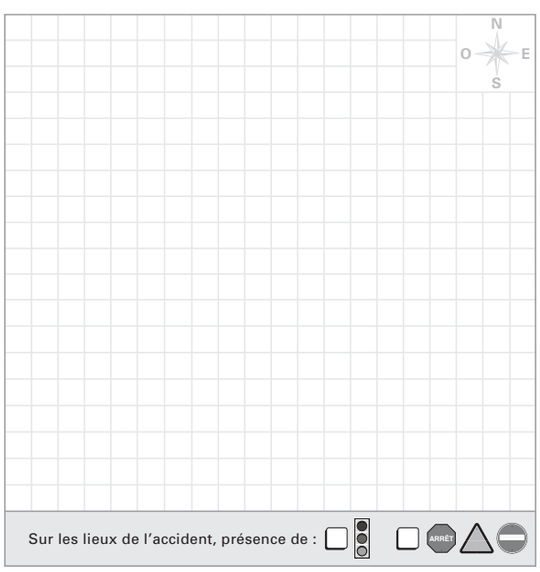

Sur les lieux de l'accident, présence de : ☐ ☐

Description des dommages et commentaires
Indiquez avec une flèche le point d'impact initial

Remorquage du véhicule B ☐ OUI ☐ NON

Signature du conducteur A

Signature du conducteur B

Ne rien modifier au Constat après la signature par les deux conducteurs et la séparation des exemplaires. Conservez une copie du Constat amiable dûment rempli et signé pendant au moins six ans après l'accident.
TOUTE REPRODUCTION DE CE DOCUMENT EST INTERDITE SANS AVOIR OBTENU, AU PRÉALABLE, L'AUTORISATION DU GROUPEMENT DES ASSUREURS AUTOMOBILES.

2014-05